



Abolition du principe de double nationalité

Par **droopy7849**, le **09/01/2010** à **15:28**

Bonjour,
Je ne sais pas si je suis dans la bonne rubrique, aussi je prie les modérateurs de bien vouloir réorienter ma question dans la bonne catégorie.
Un ami m'a dernièrement parlé de l'éventualité de la suppression de la double nationalité, dans le cadre du débat sur l'identité nationale entre autre. J'ai beau chercher sur la Toile, mais n'ai rien trouvé à ce jour.
Selon cet ami, cette double nationalité pourrait être abolie, au motif qu'une personne ne pourrait avoir deux attaches. Je cite les paroles de mon pote : 'Ou tu es français, ou tu es tunisien, mais tu ne peux être les deux à la fois'.
En sauriez-vous plus sur cette question ?
Avec tous mes remerciements.

Par **chris_idv**, le **09/01/2010** à **22:10**

Bonjour,
Le principe de la double nationalité est simple: il suffit que chacun des pays concernés l'autorise.
C'est le cas actuellement pour la France. D'autres pays, tels que la Chine ou l'Arabie Saoudite par exemple, refusent la double nationalité et il faut alors effectivement choisir.
Salutations,